

La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République (1848-1852) et le Second Empire (1852-1870)

Lexique (à compléter)

Problématique : pourquoi l'entrée dans l'âge démocratique est-il si difficile ?

I – La Deuxième République : 1848-1852

Livre : leçon pages 64-65

Pourquoi l'expérience démocratique de la Deuxième République échoue-t-elle ?
Comment les difficultés de la Deuxième République mettent-elles fin aux idéaux démocratiques qui l'ont fondée ?

A – Les premiers succès

1° - Une révolution populaire

La fin de la monarchie de Juillet : en trois jours et avec 1500 barricades dans Paris du 22 au 24 février 1848, la monarchie de Juillet s'effondre ; Louis-Philippe abdique. La Deuxième République est proclamée à Paris par Alphonse de Lamartine le 24 février 1848 à Paris.

⇒ PPO : Lamartine pages 66 à 67

⇒ PPO Sand – livre pages 68-69

L'esprit de 1848 : le climat est enthousiaste sur fond d'unité populaire. La devise républicaine est « liberté, égalité, fraternité » (la fraternité rejoint alors les deux autres) ; le drapeau tricolore est adopté et Marianne devient le nouveau symbole du régime.

Un gouvernement provisoire à Paris : tous sont républicains mais les profils sont bien différents : 11 membres le composent. Lamartine, de tradition légitimiste, est nommé ministre des Affaires étrangères, des socialistes comme Louis Blanc, Flocon, l'ouvrier Albert, des libéraux comme Garnier-Pagès ou encore Ledru-Rollin (radical nommé ministre de l'Intérieur) en font partie. L'écrivaine George Sand soutient ce gouvernement.

2° De nombreuses réformes

Les principales réformes du Gouvernement provisoire de la République démocratique
(Future IIe République) : Février-avril 1848

25 février 1848	Proclamation du droit au travail
26 février 1848	Abolition de la peine de mort en matière politique Création des Ateliers nationaux
2 mars 1848	Limitation de la journée de travail à 10 heures à Paris et à 11 heures en province
4 mars 1848	Liberté totale de presse et de réunion

4 mars 1848	Suffrage universel masculin : le corps électoral passe de 246 000 électeurs à plus de 9 millions
27 avril 1848	Abolition de l'esclavage sous l'impulsion de Victor Schœlcher

Un changement profond du monde du travail en deux mois :

Le gouvernement donne satisfaction au socialiste Louis Blanc : il proclame **le droit au travail** le 25 février et met en place **les Ateliers nationaux** pour résorber le chômage (crise sévère en France depuis 1846). Le 2 mars, **la durée du travail baisse** d'une heure et est limitée à 10 heures à Paris et à 11 heures en province (atmosphère de fraternisation sociale, réaction aussi très favorable en province).

Plus de libertés

Des mesures hautement symboliques sont prises pour affirmer le caractère humaniste et démocratique de cette république :

- **L'abolition de l'esclavage** en avril 1848 avec Victor Schœlcher dans les colonies (rétabli en 1802 par Bonaparte après la première abolition de 1794)
- **La peine de mort** est abrogée en matière politique
- La guerre de conquête est interdite
- **La liberté de réunion et de presse** est rétablie ce qui encourage la formation de clubs et de journaux
- La rupture définitive est marquée avec **l'instauration d'un suffrage universel masculin** le 5 mars 1848 afin d'instaurer une assemblée nationale constituante

3° - Le premier vote au SU masculin

C'est une **innovation majeure** puisque le corps électoral passe de 246 000 électeurs à 9 millions. Le 23 avril, il s'agit de désigner les membres de l'assemblée nationale constituante. La participation est massive (83 %). Mais le vote a un **aspect communautaire marqué** : les Français sont généralement encadrés des notables locaux quand ils se rendent aux urnes où leur suffrage se porte en général sur le même candidat.

Conséquence, le scrutin est favorable aux républicains modérés (Lamartine) : ils emportent environ 500 sièges contre 300 aux monarchistes et une soixantaine pour les radicaux et les socialistes qui sont les grands perdants (ils sont persuadés que la province, moins instruite, a voté dans un sens plus conservateur).

L'état de grâce de 1848 d'a donc pas duré très longtemps et au bout d'un mois, le lyrisme fraternel cède la place à une atmosphère de lutte des classes.

B – Les difficultés et les échecs de la Deuxième République

1° - La rupture entre la IIe république et le monde ouvrier

La IIe République ne sera pas sociale (1848-1852)

(Les élections ont eu lieu le 23 avril, ce sont les Républicains modérés qui ont la majorité)

15 mai 1848	Manifestations du monde ouvrier à Paris et arrestation des socialistes Blanqui et Barbès
22 juin 1848	Suppression des Ateliers nationaux par le parti de l'Ordre
22-26 juin 1848	Journée de juin : révolte parisienne et très forte répression par les troupes du général Cavaignac
28 juin 1848	Cavaignac est nommé président du conseil des ministres par l'Assemblée

Pour les ouvriers parisiens, le faible score des socialistes et des radicaux aux élections est une **profonde déception**. Le 15 mai 1848, ils envahissent l'Assemblée nationale : certains manifestants veulent former un nouveau gouvernement pour mettre en

place une république sociale (surtout l'extrême-gauche clubiste). La Garde nationale disperse la foule et arrête les meneurs comme Blanqui ou Barbès.

Mais quand le gouvernement décide de frapper un grand coup face à l'indocilité du Paris populaire en **fermant les Ateliers nationaux** jugés couteux et inutiles (donc le droit au travail pour tous n'est plus garanti, les ouvriers doivent alors s'engager dans l'armée ou aller en province...or ce système apportait du travail à de nombreux chômeurs), **les journées de juin** débutent : l'est de Paris se couvre à nouveau de barricades entre le 23 et le 25 juin 1848.

L'état de siège est alors proclamé avec pleins pouvoirs au général Cavaignac (républicain mais homme d'ordre) : tout finit le 3e jour par une répression militaire (il est à la tête de 50 000 hommes ; 3 000 insurgés sont tués, 11 000 sont emprisonnés – ou 25 000 ? - et plus de 4 000 sont déportés en Algérie).

Juin provoque **une terrible peur sociale et le rêve d'une république démocratique et sociale disparaît**, la rupture entre le monde ouvrier et la IIe République dominée par une droite conservatrice est définitive.

2° - Louis- Napoléon Bonaparte, premier président de la République

⇒ **PPO : Louis-Napoléon Bonaparte** – livre pages 70-71 – questions 1 à 3

De l'élection présidentielle au coup d'Etat

10 décembre 1848	Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République (74,5% des suffrages exprimés)
31 mai 1850	L'Assemblée restreint le suffrage universel (réduction d'environ un tiers du corps électoral). Contestation de cette loi par le président de la République
19 juillet 1851	L'Assemblée repousse la révision constitutionnelle : Louis-Napoléon Bonaparte ne peut pas prolonger son mandat présidentiel au-delà de 4 ans.
2 décembre 1851	Coup d'État du président Louis-Napoléon Bonaparte : l'opposition est écrasée (plus de 26 000 personnes arrêtées).

La constitution de la IIe république et les élections

En novembre 1848, le pouvoir exécutif est confié à un président de la république pour 4 ans, non renouvelable. Les candidats de gauche se présentent en ordre dispersé. A droite, les Orléanistes comme Adolphe Thiers et les légitimistes forment **le parti de l'Ordre** : ils soutiennent la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte (neveu de Napoléon Ier).

L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte

Le 10 décembre 1848, **LN B devient le premier président de la République**. Il est élu avec plus de 5,4 millions de voix (74,5%) contre seulement 1,4 million au candidat Cavaignac et 17400 pour Lamartine. Le peuple, majoritairement rural, a donc voté massivement pour LN B (prestige liée à son oncle, partisan de la restauration de l'ordre). Les ouvriers (surtout parisiens) ont sanctionné Cavaignac (journées de juin 1848).

3° - La rupture entre le président et l'Assemblée nationale

Sous la IIe République, c'est l'Assemblée nationale qui possède l'essentiel du pouvoir. Les députés de l'Ordre mènent une **politique conservatrice : ils réduisent le suffrage universel en 1850**, enlevant à 30% du corps électoral (soit 3 millions de Français) le droit de vote pour empêcher les ouvriers de voter. Ils limitent également la liberté de

la presse et le droit de réunion, ils favorisent l'enseignement religieux (loi Falloux 1850) et surveillent les instituteurs.

Cette dérive conservatrice et anti-démocratique n'est pas appréciée par LN B. Il veut faire réviser la constitution pour prolonger son mandat mais cette proposition est refusée.

Il décide alors **d'un coup d'État** le 2 décembre 1851, date anniversaire du sacre de Napoléon (1804) et de la victoire d'Austerlitz en 1805. Les opposants sont arrêtés ; l'Assemblée Nationale est dissoute et le SU masculin est pleinement rétabli.

II – Le Second Empire : 1852 -1870

Livre : leçon pages 72-73

Comment se manifestent les oppositions au Second Empire ?

A – Une démocratie « illibérale »

1° Un prince-président au pouvoir

Rappel : une écrasante majorité des Français approuvent le coup d'État (plébiscite de décembre 1851) et le fait que LN B devienne empereur.

La constitution est promulguée le 14 janvier 1852, soit quelques semaines après le coup d'État. Elle a **une apparence démocratique mais elle met en place une dictature** en faveur du « prince-président » Louis-Napoléon Bonaparte. Il est nommé pour dix ans, il concentre tous les pouvoirs : il détient seul le pouvoir exécutif, il a l'initiative des lois, c'est lui qui nomme les membres du conseil d'État (qui rédige les lois !) et du Sénat. La justice est rendue en son nom et il possède le droit de grâce.

2° Un système répressif

La répression touche très vite tous les opposants au régime : 20 000 personnes sont condamnées dont 10 000 à la déportation en Guyane ou en Algérie. **Toutes les libertés publiques sont supprimées. La presse est contrôlée** (décret de février 1852). **La loi de sureté générale** (février 1858) est instaurée après l'attentat organisé par Orsini (révolutionnaire et patriote italien qui a placé une bombe sur le parcours de l'attelage de Napoléon III en janvier 1858) : cette loi permet d'arrêter tous les suspects, de les déporter sans jugement (430 nouvelles déportations en Algérie mais loi abandonnée un an plus tard avec une loi d'amnistie pour affirmer le caractère libéral du régime). **L'administration est un instrument important de cette répression** : les effectifs de police double, le pouvoir des préfets est augmenté.

3° Une mascarade de suffrage universel

L'empereur rétablit le SU masculin. **Mais son usage est simplement réduit** à l'élection du corps législatif (aux pouvoirs limités) et à la participation des plébiscites. Il est de plus manipulé par la **pratique de la candidature officielle** (engagement total des pouvoirs publics pour les candidats soutenus par le régime, affiche blanche, bourrage d'urnes, corruption...). En 1852, la quasi-totalité des candidats officiels remportent les élections.

La pratique du **plébiscite** permet à l'empereur d'établir un lien direct avec les Français et donc de renforcer sa légitimité : c'est du populisme. On peut donc dire que le Second Empire présente les traits d'une « démocratie illibérale » : elle combine la quasi-disparition des libertés publiques avec une apparence de respect du peuple et de la démocratie.

B – La montée des oppositions

1° Plusieurs formes d'opposition

L'opposition se structure dans les années 1860 autour de plusieurs formes de figures républicaines ou libérales qui inspirent des réformes (libertés publiques et enseignement).

L'opposition extérieure

Beaucoup d'opposants se sont exilés face à la répression ou par refus de ce régime : c'est le cas par exemple d'**Edgar Quinet** (député d'extrême-gauche) qui se réfugie à Bruxelles. C'est aussi le cas de **Victor Hugo** : exilé pendant près de 20 ans sur les îles de Jersey et de Guernesey, son pamphlet « Napoléon le Petit » (1852) a contribué à la « légende noire » du Second Empire. Il attaque frontalement l'image de Napoléon III. Mais les textes de Hugo ne touchent qu'une minorité de Français.

L'opposition à l'intérieur du pays

La censure et le contrôle étroit de la presse depuis 1852 ont muselé l'opposition. **Avec les premières réformes libérales des années 1860, l'opposition se manifeste à nouveau.** En 1863, lors du renouvellement du corps législatif, on constate **une forte poussée des opposants, surtout républicains.** Ils recueillent les 2/3 des suffrages dans toutes les grandes villes et l'intégralité des 9 sièges à Paris. **Adolphe Thiers** est le chef de l'opposition libérale : il demande au pouvoir d'accorder les « libertés nécessaires » (1864). Les élections de 1869 confirment la progression de l'opposition : ses candidats, libéraux ou radicaux comme **Léon Gambetta**, gagnent plus de 1,4 million de voix par rapport à 1863 (71 sièges).

2° Une libéralisation contrainte

A partir de 1858, la situation économique et politique du pays se dégrade : Napoléon III est affaibli par la maladie (calculs rénaux) et critiqué par ses soutiens traditionnels ; l'Église lui reproche en effet d'avoir déclenché la guerre en Italie. Le patronat lui reproche d'avoir signé un traité libéralisant les échanges avec l'Angleterre. De fait, **il se voit contraint de faire des réformes pour éviter l'effondrement de son régime. Des pouvoirs supplémentaires sont donc accordés aux assemblées (1860, 1867) avec le vote du budget et le droit d'interpellation.** En 1868, **une loi libéralise la presse et une autre autorise les réunions lors des campagnes électorales.**

Les réformes politiques n'évitent pas l'effondrement du régime : en 1869, c'est la victoire des Bonapartistes libéraux et des républicains dans les grandes villes. Napoléon III accorde de **nouveaux pouvoirs au corps législatif avec l'initiative parlementaire** (les Parlementaires peuvent déposer une proposition de loi). Le gouvernement de 1870 (Emile Ollivier) **met un terme à la loi de sûreté générale et à la candidature officielle.** Un nouveau plébiscite approuve très largement la constitution libérale.

Ccl : le SU masculin n'a pas réussi à trancher la question du régime politique ouverte en 1789. La défaite de Sedan en 1870 aboutit à la fin de ce régime.